

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tréguier, le 10 septembre 2018













Lancement d'une souscription populaire en faveur de l'ancien Couvent des Sœurs du Christ à Tréguier

Ce lundi 10 septembre 2018 se tient la signature d'une convention entre Lannion-Trégor Communauté, la Fondation du Patrimoine et la ville de Tréguier afin de lancer une souscription populaire pour la restauration de l'ancien Couvent des Sœurs du Christ. Elle a pour but de récolter des dons auprès des entreprises et des particuliers pour mener à bien les travaux indispensables à la restauration de ces bâtiments en péril depuis leur abandon en 2008.

Historique du site

Le Couvent des Sœurs du Christ témoigne de la vie religieuse intense qui animait la ville de Tréguier par les siècles passés. La Congrégation des Filles de la Croix, telle qu'elle s'appelait alors, s'est installée à partir de 1667 à Tréguier dans la Maison dite de Rome, bâtiment important au sein du site, puisqu'il témoigne de l'entrée de la modernité de la Renaissance dans l'architecture du Trégor. Grandes bâtisseuses, les sœurs n'ont eu de cesse d'agrandir le site, le dotant d'une maison conventuelle, puis d'autres corps de bâtiment dans la seconde moitié du XIXème siècle, dont les deux chapelles, l'une dédiée aux sœurs, l'autre ouverte aux laïcs. L'ensemble conventuel montre une cohérence et une complétude rare, n'ayant pas été amputées comme le couvent des Paulines ou celui des Augustines. Le couvent prend en 1976 le nom de couvent des Sœurs du Christ.

Désaffectés de leurs anciennes fonctions – école, collège, maison de retraite, couvent – les bâtiments sont aujourd'hui en péril depuis leur abandon en 2008, avec le départ des Sœurs.

Nature des travaux et projet pour le site

L'ensemble des bâtiments nécessite des travaux conséquents pour les conserver et les faire vivre, d'autant plus qu'ils sont situés en plein cœur de la Ville de Tréguier. Un schéma directeur est en cours pour déterminer l'ensemble des travaux et la destination future des différentes parties du couvent. Des travaux de consolidation des fondations, des charpentes et des planchers, de mise hors d'eau et hors d'air, sont envisagés pour pérenniser l'ensemble du site.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Conscients de l'intérêt patrimonial du site et de son potentiel en cœur de ville, les élus de Lannion-Trégor Communauté ont décidé de s'investir au côté de la Ville de Tréguier dans l'avenir de ce site, tout comme l'Etat, la région Bretagne et le Conseil départemental des Côtes d'Armor. Le projet vise dans un premier temps à offrir des espaces aux activités circassiennes du Lycée Joseph Savina ainsi qu'à l'Ecole de Musique Communautaire du Trégor. Dans un second temps, une partie des espaces pourra accueillir des logements, la médiathèque de Tréguier, des activités culturelles, ainsi qu'un grand parc, poumon vert de la ville face au Jaudy.

Loto du Patrimoine

En janvier 2018, la délégation des Côtes d'Armor de la Fondation du Patrimoine, conjointement avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine ont présenté le dossier des travaux préalables à la réutilisation de l'ancien couvent des Sœurs du Christ à la sélection finale des projets retenus par la « mission Bern ». En février 2017, Lannion-Trégor Communauté a délibéré en faveur de l'ouverture d'une souscription populaire auprès de la Fondation du Patrimoine, pendant du lancement du loto du patrimoine.

Le dossier a été retenu au niveau national parmi les 118 projets prioritaires, étendus par la suite à 269.

Annoncé dès novembre 2017, le Loto du patrimoine est destiné à soutenir les dossiers urgents en abondant les crédits déjà affectés à ces travaux.

A compter du 3 septembre, deux jeux sont mis en vente par la Française des Jeux, en faveur des projets sélectionnés au travers de la « Mission Bern », à l'image du « Heritage Lottery Fund » des Britanniques. Un loto sera tiré le 14 septembre prochain, à la veille des Journées du Patrimoine (samedi 15 et dimanche 16 septembre): sur les 3€ que coûte chaque grille, 0,75€ iront à la Fondation du Patrimoine qui reversera aux monuments sélectionnés. Un jeu de grattage à 15€ est également vendu, dont 1,52€ iront à la Fondation du Patrimoine.

15 à 20 millions € sont attendus de ces deux jeux, afin de les redistribuer aux patrimoines en péril, dont le Couvent des Sœurs du Christ. Un clip spécifique sera par ailleurs diffusé le 17 septembre prochain sur France 2 pour présenter le projet.

Lancement d'une souscription populaire

La Fondation du Patrimoine, Lannion-Trégor Communauté et la Ville de Tréguier se sont engagées à lancer une souscription populaire pour mobiliser particuliers et entreprises sur la rénovation du Couvent des Sœurs du Christ. La Fondation du Patrimoine est chargée de collecter les fonds en faveur du projet et permettra aux particuliers et entreprises faisant un don de bénéficier d'une déduction fiscale grâce à sa reconnaissance d'utilité publique : 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable pour l'impôt sur le revenu, 60% du montant du don dans la limite de 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe pour l'impôt sur les sociétés.

Lannion-Trégor C O M M U N A U T É Lannion-Tregor Kumuniezh

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grâce à cette souscription, Lannion-Trégor Communauté espère pouvoir collecter 100 000€ de dons et ce afin de mener à bien la restauration et l'aménagement des deux chapelles afin d'accueillir les activités circassiennes du lycée Joseph Savina, ainsi que l'aménagement d'espaces pour l'Ecole de Musique Communautaire du Trégor. Cette part des travaux est estimée à 1,5 millions € et bénéficie de financements de l'Etat, de la Région Bretagne et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Par ailleurs les dons attendus auront un effet levier multiplicateur sur le soutien aux projets : l'abondement des jeux sera bonifié par la Fondation du Patrimoine en fonction des montants de la collecte du mécénat.

Pour plus d'informations :

Fondation du patrimoine

https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/ancien-couvent-des-soeurs-du-christ-detreguier-fr

Française des jeux (FDJ)

https://www.fdj.fr/page/mission-patrimoine/titre/mission-patrimoine

Ministère de la culture

http://www.culture.gouv.fr/Presse/Dossiers-de-presse/Presentation-de-la-mission-Bern-Patrimoine-en-peril-et-publication-de-la-liste-des-projets-retenus

CONTACTS PRESSE

Lannion-Trégor Communauté

Agathe Candela – Directrice en charge de la culture scientifique 02 96 05 80 28 – agathe.candela@lannion-tregor.com

Fondation du patrimoine

Vanessa Colas – Chargée de mission 02 98 04 86 28 - fdp_bretagne@me.com

Geneviève Le Louarn – Déléguée départementale 06 20 76 07 47 - patrimoine22@hotmail.fr